



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES CÔTES D'ARMOR RECHERCHE 1 VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE*

MISSION PROPOSEE :

WEB VOLONTAIRE : PROMOUVOIR L'EDUCATION POPULAIRE PAR LES OUTILS ET LA CRÉATION NUMÉRIQUE

L'association Le Cercle de la Croix Saint-Lambert propose une mission de volontariat de 8 mois à compter du 1^{er} octobre 2018,

Dont les objectifs sont :

- Soutenir la promotion de l'association et de ses activités culturelles et artistiques pour faciliter l'accès du public à l'information, aux activités et valoriser la contribution de l'association à la vie du territoire.
- Participer à l'accompagnement des projets culturels dans le domaine de l'audiovisuel et du numérique pour favoriser l'accès à la culture pour tous et la communication.
- Contribuer au développement de supports et outils de communication interne de l'association pour favoriser le fonctionnement de la vie associative.

Cela passera par:

- Participation aux outils de communication (Site Internet, Facebook, Instagram, newsletter...)
- Participation au développement de nouveaux supports de communication internes et externes (Teaser, reportage...) avec possibilité de proposer et de mettre en œuvre ses idées
- Participation à la commission communication et culture de l'association
- Soutien des événements culturels et sociaux de l'association dans le domaine de la communication.
- Participation à l'animation d'activités audiovisuelles en direction de publics variés
- Aide à la réalisation de dossiers et fiches pédagogiques et méthodologiques sur les supports de communication.

Intérêt pour la.le volontaire :

- Découvrir le fonctionnement associatif et l'univers de l'Education Populaire.
- Découvrir le secteur de l'animation socioculturelle
- Découvrir des techniques et méthodes en audiovisuel et multimédia
- Intégrer le grand programme national Dcodeur et bénéficier d'outils et de formations
- Prendre part à des dynamiques associatives collectives partenariales
- Prendre part à l'organisation de projets associatifs de territoire.
- Acquérir des connaissances (réglementaires, techniques...) dans le domaine d'action
- Créer/ étoffer un réseau.



Formations :

-communication et outils de communication

-techniques audiovisuelles

Formations auprès de la fédération :

- Dcodeur numérique (webinaires et didacticiels)

- Posture pédagogique

- Europe et international

- Laïcité

- Vie Associative

Durée hebdomadaire : 24h par semaine

Quatre heures le mardi matin, puis cinq heures par jour de mercredi à samedi. Planning à affiner en fonction des disponibilités du (de la) volontaire et des contraintes liées aux projets.

Indemnités : 473.04 € + 107.58 € mensuels (+ 107.68 € sous conditions cf. ci-dessous)

Démarrage prévu : 1^{er} octobre 2018.

Contact : Pour plus d'information, ou si vous êtes intéressé-e, envoyez votre candidature à vieassociative@laligue22.org , ou à cette adresse : Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor, 89 Bd Edouard Prigent 22 000 Saint Brieuc. Tel 02 96 94 16 08

***Le service civique c'est :**

- **Au moins 24h par semaine** (ou l'équivalent sur la durée du contrat)
- **La possibilité de cumuler** le statut volontaire et étudiant et/ou salarié
- **Une indemnité de 473.04 €** par mois versée par l'état
- **Une indemnité complémentaires de 107.58 €** par mois, versés par l'association qui vous accueille en service civique
- **Une indemnité supplémentaire de 107.68 €**, si vous répondez à certains critères sociaux. (RSA ou étudiant boursier)
- **Une couverture sociale** et des trimestres de retraite validés
- **Un accompagnement** dans la mission
- **Une formation civique et citoyenne** obligatoire
- **Pour en savoir plus sur le cadre légal du service civique**, vous pouvez télécharger la fiche pratique sur le site : <http://www.service-civique.gouv.fr>